

Article I. Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de ventes régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.lespastourels.com représenté par la SAS Nouvelle Vie au capital de 100 000€ RCS 880 581 1764 00011. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.lespastourels.com, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

Article II. Conditions de réservation

Nos prestations :

- Emplacement camping nu : il s'agit d'un emplacement camping nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.
Les frais annexes (personnes, véhicule supplémentaire, électricité, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.
Arrivée à partir de 14h30 et départ avant 12h.
- Emplacement camping premium : il s'agit d'un emplacement camping nu pour votre tente, équipé d'une table, chaises, frigo top, réchaud, terrasse et électricité. Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement et ses équipements, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.
Les frais annexes (personnes, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.
Arrivée à partir de 14h30 et départ avant 12h.
- L'hébergement locatif : nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations. L'hébergement devra être rendu propre ainsi que sa vaisselle au moment de votre départ.
Les frais annexes (personne supplémentaire, tente supplémentaire sur la parcelle, animaux, ménage, location de drap, lit bébé...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.
Arrivée à partir de 16h30 heures et départ avant 10h.

Toute location (emplacement ou hébergement) est nominative et ne peut être cédée.

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après l'heure mentionnée ci-dessus entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue, et ne pourra être satisfaite qu'en fonction de nos possibilités d'accueil au moment de la demande.

Vos souhaits pour un emplacement ou un hébergement précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Nos prix excluent :

- La restauration et les boissons au snack/bar, épicerie.
- Les suppléments loués sur place suivant disponibilité à l'arrivée (linge de lit, kit bébé...)
- L'accès à certaines structures ou activités de sports et loisirs
- Les frais de dossier
- L'assurance annulation / interruption de séjour
- La participation environnementale applicable à tous les participants au séjour.
- Les taxes de séjour

Cette taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales (ou départementales), suivant les dispositions de la circulaire définissant le régime de la taxe de séjour, de la taxe de séjour forfaitaire et de la taxe départementale additionnelle aux taxes de séjour.

Les activités annexes :

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée sur site internet ou brochure peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

Les informations générales indiquées dans la brochure et sur le site internet (équipements, animations, services locaux, etc.) sont données par le camping à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme contractuelles dans la mesure où elles peuvent être modifiées en cours de saison (par exemple par décision municipale ou gouvernementale). Le camping garantit l'authenticité des informations et leur caractère ni trompeur, ni mensonger. Les photos n'ont qu'une vocation d'illustration et ne sont pas contractuelles. Il va de soi que les clients seront informés de toute modification

Toute Commande passée sur le site internet www.lespastourels.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur

Article III. RÉSERVATION DE GROUPE

Toute réservation de plus de 4 hébergements et/ou emplacements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour, est considérée comme un groupe.

Les hébergements et les emplacements proposés sur le site internet www.lespastourels.com sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.

Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par courriel ou via notre rubrique "Contact". Nous nous réservons le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

Article IV. Règlement du séjour

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- Du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour,
- Des frais de dossier
- La cotisation pour l'assurance annulation / interruption de séjour (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard :

- Pour les hébergements locatifs : 30 jours avant le début de votre séjour.
- Pour les emplacements nus : 10 jours avant le début de votre séjour

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent.

Modes de paiement acceptés : chèque, chèque vacances, carte bancaire, virement bancaire.

En outre, la SAS Nouvelle Vie se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

Article V. Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date du séjour doit être payé intégralement et par carte bancaire uniquement.

Article VI. Arrivée retardée et départ anticipé ou modification

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée. Cette somme sera considérée comme une indemnité de rupture de contrat.

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, la SAS Nouvelle Vie s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle.

Article VII. Non présentation sur le camping

En cas de non-présentation sur le terrain de camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation. Ces frais seront considérés comme une indemnité de rupture de contrat.

Article VIII. Annulation du fait de l'acheteur

Toute annulation d'une réservation d'un emplacement nu, d'un emplacement premium ou d'un hébergement locatif doit être notifiée par tout moyen, (mail, lettre recommandée, téléphone...) Laquelle prendra effet à compter de la date de réception de la notification.

Si la date d'annulation est de :

- plus de 65 jours avant votre arrivée : seront conservés au titre d'indemnité, les frais de dossier, et la cotisation d'assurance (si souscrite).
- Entre 64 jours et 30 jours avant votre arrivée : seront conservés au titre d'indemnité, les frais de dossier, l'acompte et la cotisation d'assurance (si souscrite), et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.
- moins de 30 jours avant votre arrivée, seront conservés au titre d'indemnité, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. La Sas Nouvelle vie, vous propose un contrat d'assurance vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...). Elle doit être obligatoirement souscrite au moment de la réservation.

Article IX. Annulation du fait du camping

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu, emplacement premium et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par lettre recommandée ou par tout moyen puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

Article X. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable à la SAS Nouvelle Vie, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet de la délivrance d'un avoir, déduction faite des frais de dossiers et de gestion qui resteront acquis à la SAS Nouvelle Vie. Cet avoir est valable 12 mois non remboursable.

En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir.

La SAS Nouvelle Vie ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

Article XI. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

Article XII. Rétractation

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation. Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du Domaine Les Pastourels, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Article XIII. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.lespastourels.com est la propriété de la SAS Nouvelle Vie est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, la SAS Nouvelle Vie reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de la SAS Nouvelle Vie qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant à la SAS Nouvelle Vie ou utilisé et diffusé par elle.

Article XIV. Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, une caution par empreinte de carte bancaire, ou par tout autre moyen de paiement (chèque, numéraire...) d'un montant de 300€ vous sera demandé à votre arrivée. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré serait à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

Le dépôt de garantie vous sera restitué en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité

Une seconde caution sera demandée de 50€ pour les locations sans sanitaire et 75€ euros pour les locations avec sanitaires (salle de bain + WC) pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

Article XV. Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés au Domaine Les Pastourels.

Article XVI. Animaux

Les chiens (exceptés les chiens de catégorie 1 et 2) et chats sont autorisés au nombre de 1 par emplacement ou locatif, sous réserve de paiement d'un supplément animal.

Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping et ne doivent pas être laissés seuls sur les emplacements et locatifs.

Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments sauf pour les chiens guide pour mal-voyant.

Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Un entretien ménage/désinfection pourra être facturé si les locations ne sont pas laissées dans un état de propreté impeccable.

Article XVII. Réclamations et Médiation

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de :

SAS Médiation Solution

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost

site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>,

email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Article XVIII. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par la SAS Nouvelle Vie, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du siège de la société SAS Nouvelle Vie en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

Article XIX. Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Bergerac.